[illegible] — [illegible]

67e Année — N° [illegible] — Le numéro : 15 centimes — DIMANCHE 2 JUILLET 1922.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et limitrophes	12.00	23.00	46.00
France et Belgique	13.00	25.00	48.00
Union postale	22.00	43.00	82.00

REDACTION - ANNONCES - ABONNEMENTS

ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1199.
TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37.
Chèques postaux 87 Lille.

PNEU HUTCHINSON

PNEU MOTO HUTCHINSON

CHRONIQUE FEMININE

Les journaux et magazines littéraires font aujourd'hui appel à la collaboration de leurs lecteurs et lectrices, et leur soumettent des questions — souvent des problèmes ! — dont les réponses les plus intéressantes ont les honneurs de la publication.

« D'où vient le succès du roman « Maria Chapdelaine? » — « Que pensez-vous du latin obligatoire dans l'enseignement? » — Et d'autres, moins arides : Aux jeunes filles : « Quel est pour vous le type idéal du prétendant? » — Aux jeunes gens : « Quelles qualités attribuez-vous à la fiancée de vos rêves? » — Ces jeux d'esprit — qui ont en outre l'avantage de remplir les colonnes du journal à peu de frais — ne sont pourtant pas aussi vains qu'on le pourrait croire. Les problèmes du cœur ont leur intérêt autant que les problèmes sociaux. Les politiciens les dédaignent. Et pourtant les uns et les autres se compénètrent. Dans le domaine des sentiments, il n'est que justice que les femmes aient voix au chapitre. On a dit que ce sont les hommes qui font les lois, et les femmes qui font les mœurs. Il y a beaucoup de vérité dans cet axiome.

Récemment, une Revue a posé la question suivante : « De l'amour conjugal ou de l'amour maternel, quel est celui qui doit occuper la première place dans le cœur féminin? » Les réponses furent nombreuses, et chacune défendit son opinion à grand renfort d'excellents arguments. Voyons d'abord une des thèses. « Une femme, fut-elle la meilleure des mères, doit faire passer le mari avant tout. C'est au mari qu'elle doit son bonheur. En lui tiennent toutes les émotions de sa jeunesse et toute la sécurité de ses vieux jours. Les enfants quitteront un jour le nid familial, c'est fatal. A leur tour, ils iront fonder un foyer. De nouvelles et puissantes tendresses les accapareront. Que fera donc l'épouse qui aura relégué le mari au second plan? Elle se retrouvera seule, désemparée, désorientée, dédaignée peut-être par celui dont elle n'aura pas fait sa première préoccupation. »

Ecoutez maintenant l'autre son de cloche : « L'enfant est le plus faible. Sa mère est pour lui, l'univers. Jeune, il a besoin qu'elle lui prête appui, parfois même contre la trop rigoureuse sévérité paternelle, ou supplée à son incapacité. L'amour maternel est le plus beau parce qu'il est le plus désintéressé. Dans l'amour conjugal réciproque, une femme trouve les plus douces joies. L'amour maternel n'est fait que d'oubli de soi, et c'est pourquoi il doit avoir la priorité. Les enfants sont ingrats, dites-vous? Qu'importe? Il restera toujours la satisfaction du devoir accompli, et le sentiment d'avoir rempli un rôle de protection et de défense qui se rapproche du rôle de la Providence... Mais je m'arrête, car on ne sent que trop de quel côté penche ma partialité... »

Et pourtant, la vérité est, qu'ainsi posé, le problème n'a point de solution. Mais pourquoi vouloir à toute force établir la priorité d'un des amours, conjugal ou maternel? Est-ce que les femmes ne se sentent pas le cœur assez grand pour qu'il y ait place pour les deux sans qu'aucun n'en souffre et sans que l'un nuise à l'autre? La tendresse que l'on porte aux enfants resserre encore les liens qui unissent au père. Entre ces deux affections, les occasions de conflit grave sont rares. Et s'il doit être quelqu'un de sacrifié, que ce ne soit ni le mari ni les enfants. Ce sera, je le sais, la femme elle-même — car le sacrifice est l'essence de la vie féminine — et sans l'abnégation de soi, la femme perd ce qui constitue sa supériorité.

Charlotte CHABRIER.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 1er juillet. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis samedi matin, en Conseil de Cabinet, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Ils ont procédé à l'expédition des affaires courantes. Le Conseil a chargé M. Louis Barthou, Garde des Sceaux, de préparer, afin d'être soumis au prochain Conseil des ministres, un projet de loi ayant pour objet :

1. De compléter l'article 419 du Code pénal;
2. D'assurer la continuité des poursuites déjà engagées en matière de spéculation illicite et dont l'expiration, au 23 octobre, de certaines des dispositions des lois de 1916 et de 1919 aurait pour conséquence d'entraîner l'abandon.

La prochaine revue du 14 juillet à Paris

Les maréchaux Lyautey, Franchet d'Esperey et Fayolle recevront leur bâton de maréchal. — Un défilé de matériel de guerre.

Paris, 1er juillet. — Il y aura, cette année, une revue du 14 juillet. Si les projets de M. André Maginot, ministre de la Guerre, se réalisent, ce sera une des plus imposantes et des plus attrayantes revues auxquelles Paris aura assisté. On y verra, en effet, beaucoup moins des hommes et des uniformes, que du matériel de guerre. Presque tout ce qui constitue l'outillage d'une armée moderne sera assemblé sur la pelouse de Longchamp et défilera devant les tribunes : obusiers et canons lourds, moyens, courts, tracteurs, automitrailleuses, chars de combat, etc., sans compter, bien entendu, de nombreuses escadrilles d'avions et le matériel aérostatique.

La solennité sera complétée par une cérémonie sans précédent : trois maréchaux de France, les maréchaux Lyautey, Franchet d'Esperey, et Fayolle recevront officiellement devant les troupes assemblées leur bâton de maréchal des mains du Président de la République.

La première Encyclique de Pie XI

Rome, 1er juillet. — On déclare, dans les milieux bien informés, que la publication de la première Encyclique du nouveau Pape est désormais imminente. On s'attend à la voir paraître dans l'octave de la fête de Saint-Pierre.

S'il faut en croire certaines indiscrétions de très bonne source, l'Encyclique comporterait l'étude de certaines questions de politique internationale. La question du sionisme y serait traitée.

Une famille de centenaires

M. Philippe Anperrin, vient de mourir à Villeneuve-sur-Yonne, à l'âge de plus de 100 ans. Il était né le 11 avril 1822, à Mittel, arrondissement de Trèves. Son père était mort à 112 ans.

A LA HAYE

Un entr'acte de deux jours

Les Soviets demandent 20 milliards pour la reconstruction partielle de la Russie

On mande de La Haye que, pendant deux jours, aucune réunion n'aura lieu. Certaines Commissions, telle que celle des crédits, se sont même ajournées quasi « sine die » pour donner aux Russes le temps de rédiger leurs demandes et aux puissances le temps de les examiner.

D'autre part, la nécessité pour les délégués de ne rien décider sans en référer à leurs gouvernements les met dans l'obligation, chaque fois que le développement de la discussion avec les Russes l'exige, de marquer un temps d'arrêt pour leur propre réflexion : celle de leurs mandants. De là, la trêve aujourd'hui.

Au surplus, la conversation avec les Russes permettrait de déblayer un grand nombre de sujets et d'obtenir sur trois points : programme des crédits, biens, dettes, des informations utiles.

LES DEMANDES RUSSES

On possède maintenant le montant provisoire des demandes russes pour une reconstruction partielle de la Russie, soit plus de 20 milliards.

On sait que, dans la pensée des soviets, les restitutions de biens privés doivent se faire non pas en vertu du principe immuable de la propriété, mais dans la mesure où ils recevront tout ou partie de ces 20 milliards.

Enfin, pour les dettes, on n'obtient aucune déclaration des soviets les reconnaissant. Tout au plus, du fait de discuter des modalités et des chiffres et de vouloir adresser un questionnaire aux porteurs, peut-on conclure que les Russes ne les répudient pas à priori.

Le sujet est assez grave pour que les gouvernements en délibèrent avant de pousser plus avant la discussion.

DEUX MOIS DE DELIBERATION...

L'impression générale est que si la Conférence réussit à garder un caractère d'information, elle pourra durer au moins deux mois. Quant au succès final, bien peu de délégués y croient, tant sont énormes d'une part les besoins de la Russie, et d'autre part les divergences qui subsistent entre les Soviets et les gouvernements.

C'est seulement en supposant les difficultés résolues et par des prodiges d'habileté et de bonne volonté que la Conférence continuera à siéger.

M. SCHANZER A LONDRES

Une entrevue avec M. Lloyd George

Londres, 1er juillet. — Après avoir déjeuné à Downing-Street, M. Schanzer a eu une conférence de trois quarts d'heure avec le Premier ministre anglais.

La conversation qui a été relativement courte, a porté sur les questions déjà traitées depuis l'arrivée du ministre des Affaires étrangères italien, à Londres, et a permis de démontrer que des arrangements étaient possibles; toutefois aucune décision n'est intervenue.

On ignore encore la date exacte du départ de M. Schanzer; mais il est probable qu'il sera mercredi à Paris.

LA POLITIQUE

LA LIBERTÉ DE LA RUE

De récents incidents ont soulevé de nouveau la question, toujours posée et jamais résolue, de la liberté de la rue.

En France, on le sait, cette liberté n'existe pas pour tout le monde. Pour en profiter, il faut appartenir à de certaines catégories de citoyens ou professer telle ou telle opinion.

Les membres des divers groupes politiques peuvent disposer de la rue pour leurs manifestations. Une simple autorisation permet aux groupes de toutes nuances, roses, rouges et sang de bœuf, d'envahir les chaussées de nos grandes artères. Toutes les sociétés ont le droit de se promener, musique en tête et bannières déployées à travers villes et bourgades. Les cavalcades les plus somptueuses comme les cortèges les plus grotesques circulent librement, protégés même par l'armée, la gendarmerie et la police. La Libre-Pensée, la Franc-Maçonnerie, la Révolution descendent dans la rue quand il leur plaît.

Oui, mais les catholiques qui veulent organiser au dehors un exercice du culte, tombent sous le coup des arrêtés préfectoraux ou municipaux qui, en beaucoup d'endroits, interdisent la sortie des processions, et on leur dresse un procès-verbal. S'ils insistent et décident de passer outre à une mesure sectaire, les autorités civiles mobilisent les forces publiques, comme s'il s'agissait de réprimer une émeute.

Voilà la situation. Elle est indigne de notre pays; indigne d'une démocratie qui se dit libre et se prétend consciente et organisée; indigne de la République, qui est rendue responsable de pareils abus de pouvoir.

Quelles sont les raisons invoquées pour justifier ce traitement de défaveur? Il n'y en a pas. Il existe un prétexte, mauvais, hypocrite, faux : des processions ayant été l'occasion de désordres, supprimons toutes les processions pour assurer l'ordre dans la rue. C'est ridicule.

Si des individus ont assez peu d'esprit pour ne pouvoir supporter le spectacle d'une manifestation religieuse publique, et qu'ils cherchent à troubler une fête du culte, le devoir de l'autorité est de mettre ces individus dans l'impossibilité d'exécuter leurs projets liberticides. Au lieu de cela, on enferme les catholiques dans les églises pour permettre à quelques douzaines de sectaires et de braillards de se croire les rois de la rue. En vérité, ils le sont.

Certes, il est profondément triste de constater que des gens deviennent assez intolérants pour considérer comme un outrage à leur scepticisme ou à leur prétendue neutralité philosophique la vue de quelques jeunes filles habillées de blanc, d'enfants en costumes bibliques, de prêtres en chasubles, de statues et de bannières.

Mais il n'est pas moins triste de voir que la loi et les pouvoirs publics prêtent la main aux brimades qu'une minorité de grincheux prétend exercer à l'égard de la majorité catholique du pays.

Maurice Asher.

LA GUERRE CIVILE EN IRLANDE

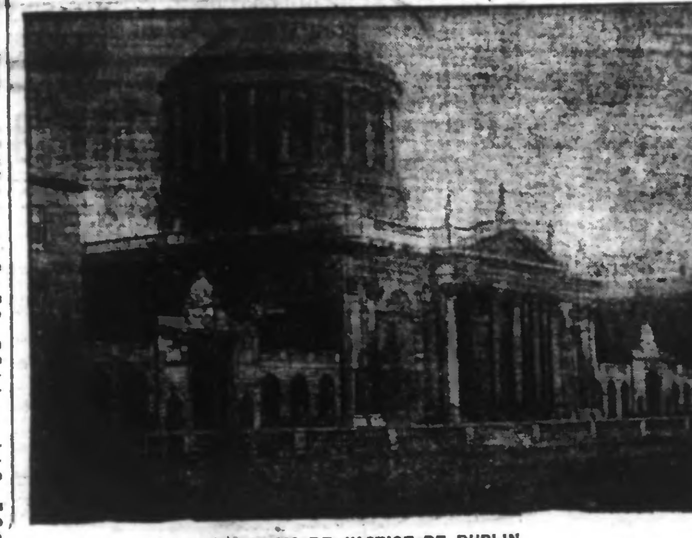

LE PALAIS DE JUSTICE DE DUBLIN
où s'étaient réfugiés les rebelles et qui a été détruit en partie par l'artillerie

TROIS OFFICIERS BRITANNIQUES PENDUS

Paris, 1er juillet. — On mande de Londres qu'une dépêche reçue de l'Ulster annonce que trois officiers britanniques faits prisonniers à Macroom, par des soldats républicains, ont été pendus par la population.

LA PRISE DU PALAIS DE JUSTICE

On mande de Dublin que l'incendie de Four-Courts n'est pas encore éteint.

La prise du monument par les troupes régulières a eu pour résultat de faire cesser les coups de feu isolés qui ont été la cause principale des pertes.

ARRESTATIONS DANS LE COMTÉ DE DONEGAL

Les troupes de l'Etat libre ont commencé une campagne d'arrestations dans le comté de Donégal, où des bandes de républicains semaient la terreur.

De grandes quantités d'armes et de munitions ont été saisies.

L'ASSASSINAT DE M. RATHENAU

UN COMPLICE ARRÊTÉ A NEW-YORK

New-York, 1er juillet. — Les agents de la sûreté new-yorkaise ont arrêté sur le paquebot « Président Taft », qui arrivait d'Europe, un individu nommé Max Petersen, qui s'était glissé à bord de ce navire à l'insu du capitaine.

Les officiers du navire ont déclaré que Petersen ne leur avait pas caché qu'il appartenait à la brigade Ehrard, qu'il connaissait tout ce qui concernait l'assassinat de M. Rathenau et qu'il craignait de rentrer en Allemagne, où il était convaincu qu'il serait mis à mort.

LE PROPRIÉTAIRE DE L'AUTOMOBILE EST ARRÊTÉ

Berlin, 1er juillet. — L'industriel Kuechenmeister de Freiberg, propriétaire de l'automobile qui a servi aux meurtriers de M. Rathenau, vient d'être arrêté dans le Tyrol. Il avait mis sciemment son automobile à la disposition des meurtriers.

UNE MANIFESTATION EN FAVEUR DE LA LOI POUR LA PROTECTION DE LA REPUBLIQUE.

Berlin, 1er juillet. — La Fédération générale des Syndicats, d'accord avec la Fédération des employés et les trois partis socialistes invite la population à manifester mardi 4 juillet en faveur de la loi pour la protection de la République et l'amnistie des condamnés politiques des gauches.

En raison de cette manifestation, les ouvriers suspendront leur travail mardi de 1 h. à 6 h. Les tramways et autres moyens de transport ne fonctionneront pas de 1 h. à 5 h. Les chemins de fer suspendront leur trafic pendant une demi-heure.

TROIS NATIONALISTES ARRÊTÉS POUR LE MEURTRE D'ERZBERGER

Osnabruck (Hanovre), 1er juillet. — Trois nationalistes, suspectés d'avoir porté une aide efficace aux meurtriers d'Erzberger, ont été arrêtés hier à la suite d'une perquisition au bureau du parti nationaliste.

LE VOTE FAMILIAL

Un discours de M. Louis Watine, au nom de la Fédération des Unions des Familles nombreuses du Nord

Paris, 1er juillet. — Le Comité du vote familial, que préside M. d'Anthouard, ministre plénipotentiaire, la « Ligue française », et la plupart des Ligues de repopulation, ont donné hier soir, vendredi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une réunion que présidait M. J.-L. Breton, sénateur, ancien ministre.

M. J.-L. Breton, dans une courte allocution, exposa rapidement quelle est la situation, chaque année plus alarmante, de notre natalité.

M. Roulleaux-Dugage, député de l'Orne, auteur du projet du vote familial, dont le principe a été adopté à l'unanimité par la commission de la Chambre, montra les tragiques conséquences au point de vue militaire comme au point de vue du travail de cette dépopulation.

M. d'Anthouard donna ensuite la longue liste des grandes Associations agricoles, industrielles, commerciales, et des nombreuses sociétés qui réclament le vote familial.

M. Louis Wattine parla au nom de la puissante « Fédération des Unions des familles du Nord », et le vœu suivant fut voté par acclamation :

« Que le vote familial, consécration du principe de suffrage universel intégral, soit au plus tôt adopté par les représentants du pays. »

Médaille militaire et Légion d'honneur pour les pensionnés pour blessures de guerre

Paris, 1er juillet. — M. André Escoffier, député de la Drôme, a déposé un amendement au projet de loi tendant à augmenter le nombre des médailles militaires et croix de la Légion d'honneur, afin que tous les pensionnés pour blessures de guerre, fassent l'objet d'une proposition et que les titres militaires des candidats inscrits au tableau, figurent au « Journal Officiel ».

Mgr CERETTI

CELEBRE UNE MESSE POUR LE REPOS DE L'AME DU PRINCE ALBERT

Les obsèques auront lieu samedi, à Monaco

Paris, 1er juillet. — Ce matin, à 10 heures, à l'hôtel du prince Albert de Monaco, Mgr Ceretti, archevêque de Corinthe, nonce apostolique du Pape, à Paris, a célébré une messe pour le repos de l'âme du prince défunt.

La mise en bière a eu lieu à 11 h. 30.

A 15 h., toujours dans la plus stricte intimité, et en présence d'une assistance réduite, a eu lieu la levée du corps, faite par Mgr Ceretti, assisté du chanoine Sicard, curé de Saint-Pierre de Chaillot.

La dépouille mortelle a été dirigée sur la gare de Lyon, d'où elle est partie, à 20 h., pour Monaco, où les obsèques seront célébrées, samedi prochain, dans la matinée.

AUX INVALIDES

LE GÉNÉRAL TOUCHAND
épingle la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine d'une dame de la Croix-Rouge la baronne de Charnacé

Les funérailles de M. Take Jonesco

Bucarest, 1er juillet. — La dépouille mortuaire de M. Take Jonesco a été exposée au Palais de l'Athénée.

Une foule énorme a défilé devant le catafalque rendant un dernier hommage au grand homme d'Etat. Les souverains sont venus en personne déposer des couronnes magnifiques.

Un service funèbre a été célébré à l'Athénée par le haut clergé, en présence des membres du gouvernement, du corps diplomatique et des délégations venues de toutes les provinces.

Après le service funèbre, des discours ont été prononcés.

Derrière le char funèbre, venaient quatre chars portant les couronnes; ensuite les membres du gouvernement, le prince héritier Carol, le corps diplomatique et de nombreux amis personnels et politiques.

Le cortège a conduit à la gare le corps de l'illustre défunt qui a été inhumé à Sinaïa.

LES DETTES INTERALLIÉES

LA FRANCE DEVRAIT PAYER PLUS QU'ELLE NE RECEVRA DE L'ALLEMAGNE

Paris, 1er juillet. — On croit savoir que le gouvernement français va mettre également au courant le gouvernement anglais des instructions données à son représentant, en ce qui concerne les dettes interalliées.

Le simple énoncé des données du problème en question, suffit d'ailleurs à démontrer la difficulté de sa solution. En effet, les sommes dues par la France aux Etats-Unis, représentent 3.330 millions de dollars, la dette de la France envers la Grande-Bretagne est de 250 millions de dollars.

Pour s'acquitter de ces sommes en 25 ans, à raison seulement d'un intérêt de 4 ½ 0/0, la France devrait payer une annuité égale à 1.528 millions de marks-or.

Cependant, l'Allemagne, d'après l'état de paiement du 6 mai 1921, doit payer par an jusqu'à acquittement des 132 milliards de marks-or qui constituent le montant de sa dette envers les Alliés :

1° Une partie fixe évaluée à 2 milliards de marks-or;

2° Une partie variable égale à 26 p. 100 de la valeur de ses exportations.

Sur ces sommes, la France ne doit toucher que 52 p. 100, soit théoriquement un milliard 40 millions de marks-or payé en espèce. Encore, convient-il de remarquer que la Commission des réparations, par sa décision du 13 mars dernier, a accordé un moratorium à l'Allemagne, qui l'autorise à ne verser en 1922, que 720 millions de marks-or en espèces, soit seulement pour la France, moins de 375 millions de marks-or.

AU CONGRÈS DE SAINT-ETIENNE

La C. G. T. extrémiste adhère à Moscou

Saint-Etienne, 1er juillet. — Après une discussion qui est allée jusqu'à la plus extrême confusion, les congressistes se sont prononcés sur les motions en présence.

Le vote le plus important a eu lieu sur la question de l'adhésion de la C.G.T.U. à Moscou.

La motion de M. Monmousseau qui préconise cette adhésion a été votée par 741 voix contre 406 à la motion de M. Besnard qui proclamait l'entière indépendance du syndicalisme français vis-à-vis du parti communiste et des dictateurs bolchevistes.

La C.G.T. extrémiste adhérera donc à Moscou, à la condition expresse, cependant que l'autonomie du syndicalisme français y soit reconnue. D'autre part, les délégués que la C.G.T.U. enverra à Moscou devront y combattre la liaison du syndicalisme et du communisme, faute de quoi, la question de l'adhésion reviendrait devant un nouveau Congrès.

Le vote sur l'orientation syndicale nationale a donné 779 voix à la motion de Monmousseau contre 391 voix à la motion Besnard.

Les loyers et l'augmentation des charges

Les locataires qui ont bénéficié des prorogations prévues par les lois de 1918 et 1919 ne doivent supporter l'augmentation des charges qu'à partir du moment où leur bail est expiré et du jour où la prorogation commence.

C'est ce qu'a décidé hier la chambre du conseil du tribunal des loyers.

Lettre de Bruxelles

L'UNANIMITÉ FLAMANDE N'EXISTE PAS. — MENACE DE CRISE MINISTERIELLE. — SITUATION REVOLUTIONNAIRE. — QUESTION D'EXTREMISME. — LA LIBERTÉ SCOLAIRE. — QUERELLES INTESTINES.

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 1er juillet 1922.

Au récent Congrès catholique flamand, à Gand, un des principaux leaders a reconnu qu'il n'avait pas avec lui l'unanimité du peuple flamand. C'est ce que j'ai dit à propos de la remise à octobre de la discussion de l'Université flamande. D'autre part, à la Chambre, un député a confirmé cette constatation, en disant que le groupe catholique flamand renversera le gouvernement, au cours de la prochaine session, si les revendications flamandes ne sont pas reconnues et si satisfaction ne leur est pas donnée. Au Congrès catholique de Gand, en séance publique et solennelle, il a été déclaré que le Congrès repoussait tout extrémisme et toute manœuvre révolutionnaire.

En fait, cette proclamation est lettre morte, puisque les flamands, pour réussir, ne reculeront pas devant une crise ministérielle qui ne pourra logiquement se dénouer que par la constitution d'un gouvernement cher à M. Vandervelde, un gouvernement flamand-socialiste, gouvernement dont les conséquences peuvent être décisives, car si beaucoup de wallons sont prêts à donner aux flamands tout ce à quoi ils ont légitimement droit, ce serait une erreur de s'imaginer qu'ils donneront loyalement et fraternellement la main aux flamands pour devenir leurs prisonniers. Situation révolutionnaire au premier chef.

Enfin, beaucoup se demandent jusqu'où va, chez les flamands, la répudiation de l'extrémisme. Chaque jour, on les voit se livrer à des manifestations qui détonnent. Beaucoup de flamands veulent, par exemple, des écoles françaises pour leurs enfants. Que deviennent leurs droits et leurs libertés, en propre terre flamande, si l'on rend chez eux l'enseignement flamand obligatoire, comme l'a réclamé, à Bruxelles, ce mercredi, M. Van Cauwelaert. Et n'est-ce pas là de l'extrémisme et du plus pénible?

Enfin ce qui blesse plus profondément encore, beaucoup de flamands, c'est que les groupes qui conduisent le mouvement, exécutent, excommunient, repoussent quiconque use de sa liberté de penser autrement qu'eux. Il en résulte des dissensions, des séparations, des querelles regrettables entre des flamands de même parti, et ces disputes entre coreligionnaires, n'est pas le moindre des sujets d'étonnement des wallons, qui, prêts à rendre justice à leurs frères des Flandres, se demandent avec une certaine anxiété où est la vérité, puisque dans ces luttes intestines, les intéressés eux-mêmes sont si divisés.

CONTE DU DIMANCHE

LA PARTIE D'ECHECS

La Révolution française était à l'apogée de sa violence et de sa gloire. Superbe, au début de sa course, elle avait uni la Nation dans un même désir de réformes, de paix, d'unité. Un spiritualisme généreux l'avait soulevée tout entière : on s'était embrassé, on était sûr que des jours ensoleillés allaient naître puisque la jeune Liberté avait frappé le sol d'un pied léger.

Mais des jours noirs étaient venus : banqueroute, émeutes, famine, émigration, guerre, lois d'exception, martyre d'un roi débonnaire, d'une reine aimable et d'un enfant innocent. Les tambours des victoires gagnées n'étouffaient plus qu'à peine le bruit sec du couperet infatigable et les lauriers de la jeune République s'empourpraient du sang de trop de citoyens.

Maintenant, la Révolution dévorait ses propres enfants. Après avoir envoyé les Girondins se faire raser par Sanson, la Montagne, chaque jour, découvrant des suspects dans son sein, les jugeait et les frappait en quelques heures.

Et M. de Robespierre, l'élégiaque et terrible M. de Robespierre était triste. Comme Camille Desmoulins, il avait l'âme tendre et était sensible aux accents des Muses pastorales. C'est qu'il y avait deux hommes en lui. L'un qui, de par son esprit d'idéologue sectaire, inflexible et froid, était l'habituel pourvoyeur de la guillotine et l'autre qui, plus tendre et nuageux, rêvait, bien au contraire, d'une idylle universelle.

Il est à croire, cependant, que c'est le premier qui en imposait au second puisque l'incorruptible, ce soir-là encore n'hésita pas à se rendre au café de la Régence, comme il en avait coutume.

De ce café, à certaines heures, on voyait à travers les vitres passer le char sinistre qui, venant de la Conciergerie, conduisait au supplice, place de la Révolution, les condamnés de la veille. Aussi n'y avait-il presque personne ce soir-là, car il devait passer une telle fournée de braves gens que les citoyens les plus innocents, ceux qui avaient fourni le plus de preuves de civisme, sentaient eux-mêmes un frisson de terreur leur glisser dans les vertèbres. Sur sa route, le tribun avait vu fuir en hâte ceux qui l'avaient reconnu, et des bourgeois patriotes qui, du seuil de leur boutique, le voyaient passer chaque jour à la même heure, étaient rentrés avec précipitation, pâles soudain.

Et M. de Robespierre en souffrait.

— C'est pour leur salut, cependant, songeait-il, que je dois me montrer impitoyable.

Assis dans le café désert, à sa place habituelle, devant la boisson qu'il aimait, le chef de la Montagne attendait des partenaires qui ne venaient pas, car il était grand amateur du noble jeu d'échecs et volontiers il acceptait d'y lutter de stratégie avec le premier venu. Il gagnait presque toujours, et s'en flattait, sans songer que, peut-être, la crainte profonde qu'il inspirait pouvait troubler les savants calculs tactiques de son vis-à-vis...

Enfin, un joli jeune homme entra tout-à-coup, toucha son tricorne et vint avec une crânerie surprenante, une désinvolture qui sentait son ancien-régime d'une lieue, s'asseoir à la table où songeait le solitaire Maximilien :

— Citoyen!

Un petit salut, un joli sourire, et le jeune imprudent, ayant jeté sa canne dans un coin et ses gants sur une table, commanda d'une voix impérieuse :

— Un jeu d'échecs!

M. de Robespierre n'était pas habitué à ces façons. Néanmoins, étant puissant, il ne détestait pas qu'on lui manquât de respect, de temps en temps.

Il sourit et s'inclina sans dire un mot.

La première partie fut jouée en silence. Le tribun la perdit.

— Veux-tu ta revanche, citoyen?

Robespierre, un peu nerveux, accepta et sans vouloir remarquer que par sa seule main longue, fine, blanche, soignée, son adversaire se révélait aristocrate, il se mit à pousser les pièces d'ivoire.

Derechef, ce fut le joli jeune homme qui gagna.

D'un commun accord, sans plus parler, les joueurs entamèrent une troisième partie.

Cette fois, l'incorruptible surveilla ses pièces d'un air féroce et par de mauvais regards tenta d'intimider son adversaire.

Celui-ci, blanc, rose, blond, semblait tout à fait à son aise et, souriant, il gagna pour la troisième fois...

Avec rage, le chef de la Montagne proposa une suprême partie :

— Soit, fit le jeune homme, mais il y aura un enjeu!

Maximilien joua, et perdit en soulignant sa défaite d'un juron et d'un terrible rictus.

Puis, les ongles aux dents, il demanda :

— Quel était l'enjeu?

— La tête d'un homme!

— Voilà de l'audace! s'exclama le tribun.

— J'ai gagné quatre fois, citoyen, répliqua posément le jeune homme, j'ai donc bien mérité cette tête. Donne-la moi vite car le bourreau me la doit prendre demain!

Et le joueur heureux se hâta de tirer de sa poche un ordre d'élargissement :

— De qui s'agit-il? demanda Robespierre.

— Du comte de Romilly.

— Et tu crois que je vais faire grâce à un aristocrate!

— Il ne s'agit pas de grâce, citoyen, mais d'enjeu. Tu as perdu, signe, signe, là.

Et Robespierre ayant signé, demanda :

— Tu es un aristocrate aussi, toi?

— Je suis une citoyenne. Romilly est mon fiancé. J'étais décidée à mourir demain, à la même heure que lui, quand un quidam, ayant dit devant moi, que tu jouais aux échecs au café de la Régence, j'ai songé... j'ai pensé... bref, je suis venue...

— Et si j'avais refusé de signer?

Les yeux de la citoyenne flamboyèrent cependant que de son sein elle tirait le manche d'un poignard...

— Merci, adieu! cria-t-elle.

Gaie et légère, elle s'enfuit...

Après elle, M. de Robespierre quitta le café. Il s'en alla, à petits pas, mince, pensif, les mains au dos, et les passants ne se doutaient pas, à voir son air joyeux, que l'élégant dictateur, en habit bleu, aux cheveux poudrés, se réjouissait, peut-être, ce soir-là, d'avoir sauvé la tête d'un aristocrate...

Henry d'YVIGNAC.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.